



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

grèves

Question au Gouvernement n° 2674

Texte de la question

## GRÈVE ET GRÈVE DE LA FAIM DE POSTIERS À GOURDON

**M. le président.** La parole est à Mme Dominique Orliac, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

**Mme Dominique Orliac.** Monsieur le ministre du travail et du dialogue social, les postiers n'ont plus aujourd'hui le sentiment d'avoir les moyens d'assurer un service public de qualité. Ils se sentent déconsidérés, et même abandonnés.

Nouvelle organisation du travail, réduction des marges de manœuvres individuelles et collectives, tout cela engendre un mal-être au travail atteignant tous les niveaux opérationnels de l'entreprise.

La mise en œuvre, ces dernières années, d'une commission du « Grand Dialogue » ne semble en rien avoir amélioré la situation.

Le département du Lot illustre parfaitement ce conflit.

Voilà quarante-deux jours que les postiers du centre de Gourdon sont en grève. Depuis longtemps en conflit avec leur direction, ils veulent dénoncer les dégradations de leurs conditions de travail.

Aucun accord n'a pu être trouvé jusqu'ici, malgré la nomination d'un médiateur. La situation devient dramatique.

Depuis plus de sept jours, certains d'entre eux ont commencé une grève de la faim et leur état de santé est préoccupant. Pour les avoir rencontrés, je peux vous affirmer qu'ils sont dans une situation d'intense détresse.

Ce conflit a trop duré. Il est inacceptable pour les salariés grévistes, pour les élus du territoire, pour les administrés qui, depuis plus d'un mois, ne bénéficient plus du service public postal comme ils le devraient.

Les particuliers, les entreprises, chacun est impacté par cette grève, qui doit trouver une issue rapide car la situation devient explosive sur le terrain.

Certes, l'État ne peut pas tout. Néanmoins, en tant qu'actionnaire majoritaire de La Poste, il doit prendre ses responsabilités. À Gourdon mais aussi ailleurs, la situation du groupe et de ses salariés mérite notre attention.

Par ailleurs, l'État, garant de la bonne marche des services publics, doit aussi s'inquiéter de la nécessité de maintenir un service public postal de qualité sur le territoire, assuré par des agents heureux et fiers d'exercer un métier conforme à l'idée qu'ils se font du service public.

Alors, monsieur le ministre, comptez-vous intervenir pour favoriser un dénouement rapide de ces crises qui se multiplient sur l'ensemble du territoire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

**Mme Carole Delga**, *secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.* Madame la députée Dominique Orliac, je tiens à excuser Emmanuel Macron (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), qui aurait souhaité pouvoir vous répondre car, dans le cadre de son ministère, il suit ce dossier avec le directeur de La Poste.

**M. Christian Jacob.** Cela ne nous rassure pas !

**Mme Carole Delga**, *secrétaire d'État.* Nous suivons en effet précisément les évolutions de la situation de la plate-forme de distribution du courrier de Gourdon.

Le préfet du Lot a nommé un médiateur le 20 février et les grévistes ont été reçus à la sous-préfecture le 6 mars.

À l'heure où je vous parle, seize des dix-huit points de discussion sont en cours de résolution, des accords complémentaires devant être trouvés dans les prochains jours.

La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi a également envoyé les propositions du médiateur aux différentes parties vendredi dernier. Elles ont huit jours pour se prononcer.

Des dispositifs ont bien entendu été mis en place entre-temps pour assurer la distribution locale du courrier à destination de nos concitoyens, bien sûr, mais des entreprises pour lesquelles cette distribution est indispensable à leur activité.

Le Gouvernement est sensible aux inquiétudes des personnels de La Poste, qui voient en effet l'organisation du travail évoluer et qui ont des craintes à ce propos.

C'est pourquoi, avec Philippe Wahl, nous avons souhaité mettre en place un dialogue social plus approfondi – car il faut quand même rappeler que les volumes de courrier ont baissé de 22 % entre 2008 et 2013.

Ces nécessaires réorganisations doivent être menées dans le cadre d'un dialogue social approfondi et en lien constant avec les élus locaux.

Concernant les deux postiers qui ont commencé une grève de la faim, nous suivons bien sûr l'évolution de leur état de santé avec le médecin du travail.

Je vous indique que nous aurons des réponses dans les prochains jours et nous ne manquerons pas, madame la députée, de vous en informer car il est nécessaire d'avoir un service public de qualité sur tous les territoires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Dominique Orliac](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2674

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 mars 2015](#)